

L'Alliance Nationale

Capital de réserve dans sa caisse de dotation, (assurance de vie), 31 avril 1908	\$780,827.75
Capital dans ses caisses locales des malades, 30 novembre 1907	151,512.22
Capital dans sa caisse centrale des malades, 31 avril 1908	25,691.53
Capital de la caisse générale (Administration), 31 avril 1908	606.98
Total	\$958,638.48

CAPITAL ACCUMULE

\$958,638.48

Après 15 ans d'opération.

Effectif:—19,608 membres en règle au 1er jan. 1908.
 Nombre de cercles en règle au 1er jan. 1908 - 286
 Nombre de bureaux de perception en règle au 1er jan. 1908 - 90

<p>BEAUDIN, C.R.</p>	<p>J. T. CARDINAL, LL.B.</p>
<p>L. J. LORANGER, L.L.L.</p>	
<p>BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER</p>	
<p>.. Avocats ..</p>	
<p>1208 RUE NOTRE-DAME</p>	
<p><small>Beaudin et J. T. Cardinal, membres fondateurs de l'Alliance</small></p>	

FONDEE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

PRESIDENT : M. H. Laporte,
GERANT GENERAL : M. Tancrede Blonvenu

Département d'Epargne ordinaire @ 3%
 Certificat de Dépot @ 3½%

L'Alliance Nationale dépose ses fonds à cette Institution.

Banque d'Hochelaga

MONTREAL

Capital autorisé : \$4,000,000.
Capital payé : \$2,500,000.
Fonds de Réserve et Surplus : \$2,000,000.

La Banque ONZE bureaux dans la ville ; elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt QUATRE FOIS par année.